

LA QUESTION DES MINORITES DANS LA REPRESENTATION POLITIQUE LOCALE : LE CAS DES FEMMES MBORORO DE LA REGION DE L'ADAMAOUA (NORD CAMEROUN)

SEIHOU OUSSOUMANOU

Doctorant, Université De Ngaoundéré (Cameroun)

ZAKARIAOU TONGA HADDABI ZAKARIAOU

Doctorant, Université de Maroua (Cameroun)

modibbodjaouroseihou@yahoo.com

Résumé

La question de l'égalité n'est pas nouvelle pour les politiques publiques et les leaders politiques. Au Cameroun, la parité a progressé dans les assemblées locales. L'étude a pour objectif d'examiner l'état des lieux de la représentation de la femme dans la sphère politique locale à partir d'une étude de cas basée sur la femme Mbororo de la région de l'Adamaoua. Notre préoccupation majeure est d'analyser les défis qui entravent la participation et la représentativité politique de la femme Mbororo de l'Adamaoua et de voir si ces défis sont différents de ceux rencontrés par les femmes au niveau national. La méthodologie sera essentiellement basée sur les archives de l'antenne régionale de l'Association pour le Développement Social et Culturel des Mbororo du Cameroun (MBOSCUDA) et l'enquête de terrain. Il se dégage un ici aussi double constat: la femme de la région de l'Adamaoua reste non seulement sous-représentée dans les fonctions électives locales mais aussi accuse-t-elle un retard très remarquable en matière de la représentativité.

Mots clés: *femme, Mbororo, Mboscuda, élection, sous-représentation*

Summary

The issue of equality is not new to public policy and political leaders. In Cameroon, parity has increased in local assemblies. The aim of the study is to examine the state of women's representation in local politics from a case study based on the Mbororo woman from the Adamaoua region. Our main concern is to analyze the challenges that hinder the participation and political representation of the Mbororo woman of Adamaoua and to see if these challenges are different from those faced by women at the national level. The methodology will be based mainly on the archives of the regional branch of the Association for Social and Cultural Development of the Mbororo of Cameroon (MBOSCUDA) and the field survey. There is a double observation: the woman from the Adamaoua region remains under-represented in local elective office, but the Mbororo woman lags very well in terms of representativeness.

Keywords: *woman, Mbororo, Mboscuda, pulaaku, under-representation*

Introduction

En 2011, l'Assemblée générale des Nations unies, par rapport à la représentation de la femme à la vie politique, avait rappelé dans sa résolution que n'importe laquelle des régions du monde prise en considération, la femme reste largement absente de la sphère politique. Cette absence est causée selon elle par des lois, des pratiques, des comportements et stéréotypes sexistes et discriminatoires, un faible niveau d'éducation et la pauvreté (UNDP, 2011). C'est pourquoi la plateforme d'action de Beijing (UNDP, 2000) avait martelé que : « sans la participation active des femmes et l'incorporation des perspectives des femmes dans tous les niveaux de prise de décision, les objectifs d'égalité, développement et paix ne pourront pas être poursuivis ».

Le présent article concerne la participation et la représentation des minorités ethniques en politique. Précisément, il s'agit de la représentation de la femme Mbororo en politique dans la région de l'Adamaoua. En fait quelle est la part de la femme en générale et celle Mbororo en particulier dans la représentation politique de l'Adamaoua ? Quelles sont les facteurs qui entravent l'émergence politique de la femme Mbororo ? Ces facteurs sont-ils les mêmes ou différents de ceux rencontrés par les femmes au niveau national ?

1- Genre et politique à l'épreuve des faits dans l'Adamaoua

Le Cameroun est indépendant depuis 1960. Le suffrage universel est obtenu en 1956 et les femmes camerounaises ont été très tôt engagées dans la vie politique par rapport à d'autres femmes des pays africains. La constitution camerounaise depuis 1996 a toujours accordé les mêmes droits politiques aux femmes et aux hommes. Malgré le fait que le droit politique a été très tôt obtenu par les camerounaises, ce n'est qu'après les indépendances qu'elles commencent à jouir pleinement de ce droit.

1-1- Proportion de la femme de l'Adamaoua dans le gouvernement

En parlant du gouvernement, nous faisons allusions ici à la position de pouvoir au sein de l'administration centrale. Il est important de rappeler que le pourcentage de femme ministre, gouverneur, préfet et sous – préfet est insignifiant par rapport à d'autres pays d'Afrique. Dans le gouvernement camerounais les hautes fonctions sont occupées par les

hommes. Lorsqu'elles occupent des postes ministériels, elles sont souvent absentes ou exclues des postes stratégiques ou de souveraineté. En ce qui concerne la région de l'Adamaoua, leurs femmes n'ont pas encore occupé la haute fonction administrative. Exception faite de madame Koulsoumi Alhadji épouse Boukar qui a été récemment nommée secrétaire d'état au ministère de la forêt et de la faune dans le gouvernement du 09 décembre 2011. Les femmes des autres régions ont dirigé des ministères tels que l'éducation de base, l'enseignement secondaire, poste et télécommunication, la recherche scientifique et bien d'autres. Malgré le fait qu'elle soit présente dans les Organisations Non Gouvernementales et la société civile, nous constatons que la femme de la région en général et celle Mbororo en particulier peine à se hisser dans la haute administrative.

1-2- La part de la femme de l'Adamaoua dans la fonction législative

D'une manière générale, concernant l'assemblée nationale et le sénat qui constituent le parlement camerounais, il faut dire que la femme demeure sous représentée. Cet état ne signifie pas qu'elles sont totalement exclues. Certaines d'entre elles ont occupé des nombreuses fonctions au sein de l'assemblée nationale. Il ressort que de l'indépendance jusqu'en 2012 le pourcentage des femmes au parlement n'a pas franchi le seuil de 15%. Cependant les élections de 2013 ont été exceptionnelles car, le pourcentage des femmes députés est passé de 12,22% en 2007 à 31,11%. Ce taux des femmes parlementaires dépasse la masse critique imposée par l'Organisation des Nations Unies. Les nombres des femmes sénatrices passent aussi de 20% en 2013 à 26% en 2018.

En ce qui concerne la région de l'Adamaoua, il faut attendre l'année 1992 pour voir une femme être élue député. Elle était la seule femme qui figurait dans la liste de l'UNDP aux élections législatives du 1^{er} mars 1992 dans la circonscription de la Vina (SEIHOU Oussoumanou 2015 :57). Depuis cette période les femmes de l'Adamaoua n'ont pas cessé de participer à cette fonction. Dans cette perspective, la communauté mbororo en générale a toujours participé à ces élections. C'est le cas de l'élection du conseil régional où la communauté Mbororo s'est doté de trois (03) délégués des départements donc 01 pour le Djérem et 02 pour le département du Mbéré (MBOSCUDA, 2020 :5). En ce qui concerne le commandement traditionnel la communauté a eu deux chefs traditionnels élus par leurs

pairs selon MBOSCUA (2020 :7), notamment dans le Djérem (01) et le Mbéré (01). Il est important de noter qu'aucune femme mbororo ne figure parmi les délégués élus.

De tout ce qui précède un constat amer se dégage selon lequel l'absence de la représentativité des Mbororo dans d'autre département notamment la Vina, le Faro et Déo, et le Mayo Banyo malgré leurs effectifs

1-3- Les femmes de l'Adamaoua dans la fonction municipale.

Si le Cameroun enregistre la première femme maire aux élections du 25 octobre 1985, la région de l'Adamaoua quant à elle connaît la toute première femme maire aux élections législatives et municipales de 09 février 2020. Il s'agit de Dadda Fadimatou qui est sortie du lot dans une région où la fonction du maire reste réservée aux hommes. Cet espace qui est représentatif de la politique locale reste le pré-carré des hommes. La femme éprouve beaucoup des difficultés pour intégrer ce cercle. Concernant la communauté mbororo et leurs femmes, le tableau ci-dessous illustre l'état de leur représentative dans la prise de décision locale.

Listes des élus mbororo aux élections municipales de 2020.

Départements	Communes	Noms et prénoms	Fonctions
Faro et deo	Tignere	Waisou Ali	Conseiller municipal
	Galim-Tignere	0	0
	Mayo Baleo	Harissou Aboubakar Sidiki	Conseiller municipal
	Kontcha	0	0
Mbéré	Meiganga	Ardo Moustapha Bem	A4 au maire
		Abdoulaye Adamou	Conseiller Municipal
	Dir	Ardo Abdoulaye Barde	Conseiller Municipal
	Djohong	Ardo Yamsa Djallo	A2 au maire

		Hammadou Dabo	Conseiller Municipal
		Ardo Hammadou dewa	Conseiller Municipal
		Rougayatou Ayya	Conseiller Municipal
	Gaoui	Abdourahman Labi	Maire
		Ardo Aboubkar Babiya	Conseiller Municipal
		Issa Kantel	Conseiller Municipal
		Idrissou Labi	Conseiller Municipal
		Abdoulaye Labi	Conseiller Municipal
		Ahmadou Abdou	Conseiller Municipal
		Halidou Djobdi	Conseiller Municipal
		Ahmadou Gomna	Conseiller Municipal
		Aissatou Issa	Conseiller Municipal
		Djerem	Tibati
Aliou Bakari	Conseiller Municipal		
Ngaoundal	Abdoulmoumini Idrissou		A2 au maire
	Oumarou Sanda Habané		Conseiller Municipal
	Aboubakar Ousmanou		Conseiller Municipal
	Ardo Adamou Hayatou		Conseiller Municipal
Mayo Darlé	Mouhamed Issa		A2 au maire
Bankim	Dewa Oumrou		Conseiller Municipal

Vina	Ngaoundere I	0	0
	Ngaoundere II	0	0
	Ngaoundere III	0	0
	Belel	0	0
	Martap	0	0
	Mbé	0	0
	Ngan-ha	0	0
	Nyambaka	0	0

Source : rapport MBOSCUDA 2020.

De ce qui précède, un constat se dégage, les mbororo malgré leur nombre sont sous-représentés dans certains départements. Dans les départements du Faro et Deo qui compte quatre communes, ils n'ont que deux conseillers. Cet état est encore plus grave dans la Vina où ils n'ont aucun représentant dans les huit communes. L'exception est faite dans le département du Mbéré où le maire de la commune de Gaoui est un Mbororo. L'état de la représentativité est plus critique quand il s'agit de la femme. Dans toutes les communes de la région il n'y'a que deux femmes mbororo qui figurent parmi les conseillers municipaux.

En ce qui concerne le commandement traditionnel, la société mbororo est organisée autour des chefferies de troisième degré. Ces chefferies sont dirigées par des chefs appelés « *ardo* ». Voilà pourquoi VICOULON Thiery (2020 : 6) dit à propos de l'organisation sociale des Mbororo qu'ils sont « rassemblés autour d'un chef traditionnel, l'Ardo ». D'un autre regard, on se rend aussi compte que tous ces chefs sont les hommes. Les femmes sont simplement absentes ou ignorées du commandement traditionnel. Sur 172 chefs recensés dans la région aucune femme ne figure. Alors nous pouvons dire sans risque de nous tromper que dans la société traditionnelle mbororo, la dévolution du pouvoir se fait au masculin

2- Les défis qui entravent la participation politique de la femme Mbororo de la région de l'Adamaoua.

Malgré l'image encourageante que le Cameroun présente en matière de la représentation politique de la femme dans les instances de prises de décisions, image renforcée par le pourcentage des femmes élues lors des

dernières élections législatives et municipales du 09 février 2020, les femmes camerounaises en général et les femmes Mbororo en particulier rencontrent beaucoup des peines lorsqu'elles envisagent de s'engager en politique. Ces obstacles auxquels elles font face sont d'ordre social, culturel, institutionnel mais aussi l'instrumentalisation de la question des minorités.

2-1- Les défis socioculturels que rencontrent les femmes mbororo en politique

Dans un Etat, la volonté du gouvernement seulement ne suffit pas pour faire avancer la cause de la femme. D'autres éléments comme le statut socioculturel jouent un rôle non négligeable sur la place qu'occupe la femme sur la place publique. Dans la tradition socioculturelle Mbororo, il existe un code moral appelé « *Pulaaku* » qui régit la manière d'être d'un Peul Mbororo en société. Tout Peul avant de prendre une décision en public doit se conformer à certaines normes de ce code moral : il s'agit des vertus de *Pulaaku*.

Le *pulaaku* est défini de manière diverse par plusieurs auteurs. Même si sa définition varie selon les différents groupes Peuls et selon les différentes organisations sociales, la majorité des auteurs semble s'accorder sur le fait que ce terme signifie le code moral des Peuls (ANNATE Breedveld et MIRJAM De Bruijin ; 1996 :1991). L'intention ici n'est pas de faire un argumentaire sur le terme *Pulaaku*, mais il s'agit plutôt de montrer comment il peut influencer le statut de la femme Mbororo dans la position de pouvoir. En effet le terme *Pulaaku* est un terme générique qui englobe plusieurs autres termes. C'est cet ensemble qui renvoient à la manière de « se comporter en peul » DUPIRE Marguerite (1981 :161).

En revanche pour lier le *Pulaaku* à la sous-représentation de la femme dans les instances décisionnelles locales, il faut montrer comment certains éléments importants de ce terme poussent les Peuls en général et les femmes particulièrement à l'autocensure : il s'agit des termes centraux de *Pulaaku*. Ces termes centraux de *Pulaaku* sont selon ANNATE Breedveld et MIRJAM De Bruijin (1996 :796) citant RIESMAN Paul, le *semteede* (le retenue ou la réserve) ; le *hakkillo* (l'intelligence) ; le *Teddeengal* (le respect) et le *Munyal* (la patience). Plusieurs auteurs tels que BOCQUENE Henry (1985-325) ont aussi fait référence à ces termes.

Comme nous le savons tous, les termes comme la réserve, le respect, la patience ne font pas bon ménage avec l'espace politique où tous les coups sont permis. Cette autocensure, dans la façon de vivre des Mbororo constitue dans ce cas un obstacle important à leur participation à la vie politique. Aussi certains Mbororo rencontrés sur le terrain à l'instar de Moumini Baballe confirment que le *Pulaaku* les empêche de s'exprimer sur la place politique qui es publique au même niveau que les autres personnes¹. C'est dans ce sens que AMADOU Muhammadou Jabiru (2017:38) parlant des problemes des Mbororo dit que « this problem can also be due to Mbororo way of life, illiteracy, ignorance and lack of guidance and cooperation ». De même, cette façon de vivre entraine le manque de partage de responsabilité au sein du foyer. Ce code moral malgré sa place centrale et son importance dans la résolution des conflits SEIGNOBOS Christian (2011), constitue un « plafond de verre »² pour l'émancipation politique des femmes Mbororo. Il existe des barrières invisibles qui freinent la participation des femmes à la prise des décisions.

La plupart des analyses portant sur la sous-représentation de la femme en politique, voient l'analphabétisme, le manque des moyens financiers, le manque d'intérêt pour la cause politique et le manque de confiance en soi, comme des facteurs majeurs de cette sous-représentation. Mais il existe d'autres angles d'analyse de ce fait social. Certaines pratiques sociales réputées bénéfiques et indispensables pour la pérennité de la culture peuvent avoir des effets négatifs quand il s'agit de l'émancipation politique de ses membres. C'est dans ce sens que MOKAM David (2012 :71) décrit le comportement de la femme peule de Ngaoundéré sur la place publique :

La claustration de la femme peule a un rapport étroit avec la pratique de *semteende*. En effet, pour garder sa pudeur, la femme peule doit vivre généralement recluse. S'il lui arrive de sortir, elle doit se voiler. Dans certains cas, qui ne sont plus très nombreux de nos jours, elle ne sort que quand il fait sombre.

¹ Entretien avec Moumini Baballe à Ngaoundéré le 15 avril 2021.

² Le plafond de verre est une expression américaine datant des années 70. Il désigne les freins invisibles à la promotion de la femme.

2-1-1- Les défis institutionnels et l'instrumentalisation de la question des minorités qui entravent la participation politique des femmes Mbororo

Selon l'Association pour le Développement Social et Culturel des Mbororo du Cameroun (MBOSCUDA), plusieurs Mbororo ne possèdent pas de carte d'identité nationale encore moins les actes d'états civils. Malgré la politique incitative initiée par MBOSCUDA, pour permettre au plus grand nombre de personne d'obtenir les papiers officiels. Aussi en dépit des dispositions gouvernementales visant à inclure toutes les composantes sociales mais aussi les minorités et les autochtones dans les listes électorales (James MOUANGUE KOBILA 2008 : 230), l'existence des femmes ne possédant pas des pièces officielles (acte de naissance, carte nationale d'identité et carte d'électeur), empêche ces femmes toute participation politique. C'est l'exemple de Yacoubou Idi³ qui a plus de 35 ans, lui et sa femme ne possédant d'actes de naissance. Plus grave encore ce gardien d'hôpital a trois enfants qui sont nés à l'hôpital là où il travail, mais ne possédant pas toujours d'actes de naissance. Malgré l'importance de ces papiers dans la vie active et politique, les Mbororo traînent encore dans le processus de son obtention. Ceci à cause de l'ignorance pour certains et le manque des moyens financiers pour d'autres. Pour voir l'ampleur des personnes ne possédant d'actes de naissance, MBOSCUDA (2020 :64) a fait un état de lieu dans la région de l'Adamaoua.

Etat de lieu des mbororo ne possédant pas l'acte de naissance dans l'Adamaoua

Départements	Personnes ne disposant pas d'actes de naissance	Actes de naissance établis
Mayo Banyo	6281	870
Faro et Deo	1461	110
Vina	1007	95
Mbere	1602	270
Djerem	608	30
Total	10.959	1.375

Source : rapport MBOSCA Adamaoua 2020.

³ Entretien avec Yacoubou Idi à Ngaoundéré le 17 avril 2021.

Ce tableau montre d'une part les réalisations de l'Association pour le Développement Social et Culturel des Mbororo du Cameroun antenne de l'Adamaoua dans le domaine de l'état civil. D'autre part, il montre aussi le nombre des Mbororo ne possédant l'acte de naissance dans la région. Malgré le fait que ce tableau n'a pas été réalisé sous l'aspect genre, il montre à suffisance le manque de cette pièce importante dans la communauté mbororo de l'Adamaoua. En 2020, il y'a 10959 Mbororo de la région qui ne possèdent pas l'acte de naissance.

Tout au plus, il faut montrer que les minorités sont instrumentalisées et utilisées à des fins autres que leur propre intérêt. L'instrumentalisation de la question des minorités peut être appréhendée comme l'utilisation de la question des minorités à des fins politique. Cette utilisation peut être profitable à une catégorie de personnes issue de cette minorité. Aussi une personne ne faisant pas partie de la communauté minoritaire peut pour son intérêt personnel utiliser la question des minorités.

De même, l'instrumentalisation de la question des minorités peut être l'œuvre des partis politiques ou de leurs leaders. L'exigence de la prise en compte de la composition sociologique de la circonscription dans la composition des listes électorales peut être manipulée de diverses manières par les partis politiques. Ici un parti qui constate que la liste de candidature de son adversaire ne respecte pas cette exigence peut décider de l'attaquer avant ou après les élections. Voilà pourquoi il y'a plusieurs recours en annulation pendant les élections législatives et municipales dans les circonscriptions où les listes ne respectent pas le principe de la composition sociologique. James MOUANGUE KOBILA (2008 : 235) illustre à suffisance ce phénomène lors des élections législatives et municipales de juin 2002 dans la commune urbaine de Nkongsamba en ces termes :

« Contrarié d'être ainsi privé d'une victoire électorale qui semblait déjà à portée de la liste dont il était le mandataire, le président de la section RDPC du Moungo-nord, Ngondi Emmanuel Degrando, agissant en qualité d'électeur, a décidé de saisir la chambre administrative de la cour suprême d'un recours en annulation de l'élection des membres de la liste SDF ».

Cette instrumentalisation est perceptible chez les Peuls Mbororo grâce aux confrontations qui ont existées entre les foubés⁴ et les Mbororo, pendant la période de l'installation de ces derniers dans l'Adamaoua. Cette question est soulevée par les auteurs tels que Jean BOUTRAIS lorsqu'il souligne la dichotomie qui existe entre les Mbororo de la ville (foubés) et ceux de la brousse. Elle est aussi perceptible par l'existence des nombreuses sociétés civiles qui défendent les droits des Mbororo. Ces associations qui étaient censées travailler ensemble et défendre la même cause sont en conflit permanent pour le leadership. Voilà pourquoi un informateur qui requiert l'anonymat dit que « ces leaders d'associations travaillent plus pour leurs intérêts que celui de la communauté »⁵. AMADOU Muhammadou Jabiru (2017 :44) montre l'étendu de l'affrontement entre ces associations en écrivant que :

« A group of Mbororo youths met in the capital Yaoundé and formed MBOSCUA, the Mbororo social and cultural development Association. Later on, another alternative association SODELCO was also formed with Alhadji Baba Dan Poulo at the head. The two aforementioned associations were supposed to fight, protect and defend the right of the Mbororo in the Northwest Region of Cameroun. But, instead of concentrating themselves with their various objectives, the two because of leadership ambition have constantly being at logger head, each claiming to be the rightful representative of the Mbororo people not only in the North West, but in Cameroon at large. This leadership struggle between MBOSCUA and SODELCO has not only helped in further marginalizing the Mbororos, but has helped push them to being citizens at the margin ».

Conclusion

Au terme de notre étude, il était question de voir la question des minorités et la représentation de la femme dans la politique au niveau local à partir d'une étude de cas des femmes Mbororo de l'Adamaoua. Le premier volet de notre réflexion portait sur l'état de représentation de la femme Mbororo dans la position du pouvoir. Le résultat obtenu nous montre que dans tous les domaines de prise de

⁴ Les foubés sont les mbororo citadins ou les mbororo qui se sont sédentarisés.

⁵ Entretien avec anonyme à Ngaoundéré le 17 avril 2021.

décision, les femmes en général et les femmes Mbororo en particulier restent toujours sous-représentées par rapport aux hommes. Cette situation est rendue possible et plus complexe grâce à l'imbrication de plusieurs facteurs. La pérennité d'un mode de vie renfermant des freins socio-culturels nocifs à l'émancipation de ces femmes dans les instances de prise de décision. La présence des contraintes institutionnelles et l'instrumentalisation de la question des « minorités ethniques » constituent un facteur non négligeable de la sous-représentation des tous les Mbororo et particulièrement de leurs femmes. Pour une bonne intégration des minorités dans la politique, il est impératif de faire évoluer le mode de vie et manipuler avec prudence cette question pour éviter les éveils des certains maux tels que le tribalisme et le communautarisme.

References bibliographiques

Amadou Muhammadu Jabiru (2017), *The Mbororo problem in North West Cameroon historical investigation*, American Scientific Research Journal for Engineering, Technology, and Sciences (ASRJTS), volume 33, n°1, pp.37-48.

Anneke Breedveld et Mirjam De Bruijn (1996), *L'image des fulbe. Analyse de la construction du concept de pulaaku*, Cahier d'Etude Africaine, vol 36, n°144, pp.791-825.

Bocquene Henry (1985), *Moi un Mbororo, Nduudi Oumarou, Peul nomade du Cameroun*, Paris Karthala.

Boutrais Jean (1992), *Hautes terres d'élevage au Cameroun*, Paris ORSTOM, VOL 3, 1635p.

Dupire Marguerite (1960), *Situation de la femme dans une société pastorale*, in Paulme Denise, (eds), *Femmes d'Afrique noire*, Paris, Mouton, pp 51-93.

MBOSCUA (2020), *Rapport des activités du bureau régional de l'Adamaoua*, 70 p.

Mokam David (2012), *Les chemins de l'émancipation de la femme du sabélienne camerounaise*, Nigérien Journal of the Humanities, pp 61-81.

Mouangue Kobil James (2008), *Droit de participation politique des minorités et des populations autochtones : l'application de l'exigence constitutionnelle de la prise en compte des composantes sociologiques de la circonscription dans la constitution des listes des candidats aux élections au*

Cameroun, PUF/Revue française de droit constitutionnel, n°75, pp.629-664.

Seignobos Christian (2011), *Le pulaaku ultime recours contre les coupeurs des routes, province du nord Cameroun*, Afrique Contemporaine, n°240, pp.11-23.

Seihou Oussoumanou (2015), *L'émergence de la femme en politique dans le département de la Vina de 1956 à 2014*, Mémoire de Master en histoire, Université de Ngaoundéré, 180 p.

UNDP (2000), *Recommendations of the Beijing platform for action, on women's political participation and good governance: 21st century challenges*» <http://www.iknowpolitics.org/es/node/126>.

UNDP(2011), *Résolution sur la participation des femmes à la vie politique de l'Assemblée générale des Nations Unies*, <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation>.

Vircoulon Thierry (2020), *Les peuls Mbororo dans le conflit Centrafricain*, Observatoire de l'Afrique centrale et australe, n°13, pp.1-39.